

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°516 – 24 novembre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

178 M EUR supplémentaires pour 2023 approuvés par la BOAD

Le 20 novembre, le [conseil d'administration](#) de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) s'est réuni en visioconférence, pour sa 138ème session ordinaire. Sept nouvelles opérations ont été approuvées pour un montant global de 117 Mds FCFA (178 M EUR), portant à 816,9 Mds FCFA (1,2 Mds EUR) le total des engagements de la Banque pour 2023. Les projets concernent (i) au Bénin, des lignes de refinancement en faveur de la Banque internationale pour l'industrie et le commerce (BIIC) visant à soutenir les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et à développer l'électrification solaire hors-réseau (15 Mds FCFA, soit 23 M EUR); (ii) en Côte d'Ivoire, un prêt subordonné en faveur de la Banque nationale d'Investissement (BNI) (20 Mds FCFA, soit 30 M EUR), des lignes de refinancement en faveur de MANSA Bank destinées aux MPME et au développement de l'électrification solaire hors-réseau (15 Mds FCFA, soit 23 M EUR), un prêt pour une unité de production d'eau minérale et de boissons alcoolisées par la société africaine de boissons alcoolisées (SABA) à Bonoua (7 Mds FCFA, soit 10 M EUR) et un prêt pour l'implantation d'une aciérie par Côte d'Ivoire SIDERURGIE (CIS) à Abidjan (10 Mds FCFA, soit 15 M EUR); (iii) au Togo, un prêt pour le Programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des savanes (PURS) qui vise notamment l'aménagement de 125 km de pistes rurales, la construction d'infrastructures de base et le

Le chiffre à retenir

817 Mds

Le montant total des engagements de la BOAD pour 2023 (exprimés en FCFA)

renforcement des services sociaux de base (30 Mds FCFA, soit 46 M EUR) et, enfin, (iv) au Sénégal, un prêt pour l'acquisition d'actions de *DUBAI PORT WORLD* (DPW) et le renforcement des moyens d'intervention de la Société nouvelle pour le transit (SNTT) (20 Mds FCFA, soit 30 M EUR), notamment en vue de la décongestion du port (plateformes logistiques).

Bénin

Nouvelles mesures pour la commercialisation du soja en faveur d'une plus grande libéralisation du marché

Dans un [communiqué](#) du 16 novembre, le Secrétariat général du gouvernement a annoncé les trois nouvelles mesures relatives à la commercialisation du soja pour la campagne 2023-2024 : (i) le commerce du soja est libre sur l'ensemble du territoire national, ce qui implique que les opérations d'achat, de vente, de transport, les prix, les dates de démarrage et de fin des opérations, sont librement fixées par les acteurs ; (ii) l'exportation du soja est libre, sans agrément et se fait exclusivement par le Port de Cotonou et, enfin, (iii) la contribution à la recherche et à la promotion agricole (CRA) perçue au passage de la douane, à la charge



exclusive des exportateurs, est désormais fixée à 30 FCFA par kg de soja contre 140 FCFA auparavant. Cette réforme fait suite aux mesures prises en [avril](#) 2023, qui avaient pour but de plafonner le prix du soja à 270 CFA/kg, jugé trop bas par les producteurs, notamment en comparaison au prix pratiqué par le Togo. D'autres mesures d'urgence avaient alors été prises, à l'image du rachat aux producteurs de stocks invendus.

Burkina Faso

Lancement des travaux d'une usine de raffinerie d'or à Ouagadougou

Le 23 novembre, le Président de la Transition a acté le lancement des travaux d'une raffinerie d'or à Ouagadougou. Autorisé en conseil de ministres le 5 avril 2023, ce projet sera réalisé par la société à capitaux exclusivement maliens *Marena gold*. La raffinerie devrait [couvrir](#) une superficie de 5 hectares et vise une capacité d'affinage de 400 kg/jour. La durée des travaux de construction est estimée à 11 mois. Pour rappel, le secteur minier burkinabè comptabilisait 11 mines aurifères industrielles en 2022, pour une production de 57,7 tonnes d'or. La production d'or artisanal déclarée était de 457 Kg en 2022 contre 266 Kg en 2021. Les recettes minières affectées au budget de l'Etat se sont établies à 541 Mds FCFA (825 M EUR) en 2022, contre 431 Mds FCFA (657 M EUR) en 2021, soit une progression de 25,5% en glissement annuel (g.a.) d'après l'administration locale.

Cap-Vert

La Banque mondiale approuve un financement de 40 M USD

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale du 21 novembre a approuvé un [financement total de 40 M USD pour le projet d'amélioration de la connectivité et des infrastructures urbaines au Cap-Vert](#). Le projet

visé à améliorer la résilience des infrastructures urbaines, la connectivité et la résilience des services de transport, ainsi qu'à fournir une assistance technique pour le renforcement des capacités de gestion des transports. La Banque a estimé qu'environ 190 000 habitants et 4 500 entreprises au Cap-Vert bénéficieront de ces améliorations. Le projet comprend également une composante d'intervention en cas d'urgence.

Côte d'Ivoire

Lancement du projet « Transition bas carbone » représentant 5,9 M EUR sur 2024-2030

Le 21 novembre, le gouvernement a [lancé](#) le projet « Transition bas carbone » visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41% d'ici 2030. Le projet, représentant 5,9 M EUR pour la période 2024-2030, est aligné avec les engagements climatiques du pays conformément à l'Accord de Paris sur le climat. Mise en œuvre par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, avec l'assistance technique d'Expertise France et de l'Union européenne, cette initiative vise à renforcer la gouvernance climatique tout en sensibilisant les acteurs non étatiques aux Contributions déterminées au niveau national (CDN). Certains secteurs prioritaires, tels que l'agriculture, l'élevage, l'aquaculture, la gestion des forêts, l'utilisation des terres, les ressources en eau et la santé, seront spécifiquement ciblés afin de renforcer la résilience du pays. À noter que la Banque mondiale estime que le changement climatique pourrait entraîner des pertes significatives pour la Côte d'Ivoire, atteignant entre 580 M EUR et 1,2 Mds EUR (380 à 770 Mds FCFA) d'ici 2040.



Prêt KfW de 30 M EUR pour l'extension de la centrale solaire de Boundiali

Le [Conseil des ministres](#) du 23 novembre a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt de 30 M EUR conclu en juillet 2023 entre KfW et le gouvernement ivoirien. Ce projet vise à financer l'extension de la centrale solaire de Boundiali dans le cadre du système d'échange d'énergie électrique ouest-africain (EEEOA). La première phase de ce projet - initiée en décembre 2021 par CI-Energies pour un coût de 36,7 M EUR (avec un appui technique et financier de la KfW et de l'Union européenne) - avait permis la réalisation de la centrale et la fourniture d'électricité à plus de 30 000 foyers grâce à une production annuelle de 64 GWh. Cette phase additionnelle vise à étendre ses bénéfices à 45 000 foyers supplémentaires et à étendre la capacité de la centrale de 37,5 à 45,6 Mégawatt-crête (MWc). Ce projet permettrait de relever le niveau d'énergie renouvelable dans le mix énergétique conformément aux engagements pris en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 31,4% d'ici 2030.

187 M EUR de la BAII pour la connectivité inclusive et les infrastructures rurales

Le [Conseil des ministres](#) du 23 novembre a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 187,4 M EUR signé en août 2023 entre la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII) et les autorités ivoiriennes. Cette initiative vise à financer le projet de connectivité inclusive et d'infrastructures rurales. Le projet a pour objectif la réhabilitation des routes principales, non revêtues, reliant les communautés villageoises entre elles ainsi qu'avec les zones urbaines. De plus, il cherche à renforcer la chaîne logistique agricole dans les régions du pays actuellement mal desservies, tant par une maintenance régulière des routes que par la création d'équipements collectifs dans les

marchés ruraux destinés à la gestion des denrées périssables.

Gambie

La Banque mondiale approuve un financement de 60 M USD

Le conseil d'administration de la Banque mondiale a [approuvé un financement de 60 M USD de l'IDA](#) pour soutenir le gouvernement gambien dans ses efforts pour renforcer la gouvernance économique des entreprises publiques, la mobilisation des recettes nationales ainsi que la résilience climatique et sociale. Cet appui budgétaire repose sur trois piliers. Le premier soutient le développement du secteur privé ainsi que l'utilisation des paiements numériques; le deuxième soutient les réformes dans le sens d'une consolidation budgétaire et l'amélioration de la transparence dans l'utilisation des ressources publiques; le troisième cible la résilience sociale et climatique, notamment *via* la gestion des risques et le système de protection sociale. Ce nouveau financement inclut une option de tirage de 20 M USD qui peut être entièrement ou partiellement décaissée en cas de catastrophe naturelle, y compris en cas d'urgence liée à la santé publique.

L'Union européenne accorde un financement de 40 M EUR

Le 23 novembre, un [nouvel appui budgétaire a été accordé par l'Union européenne](#) à travers la signature d'une convention de financement entre le ministre des finances et des affaires économiques et l'ambassadeur de l'Union européenne, pour la mise en œuvre du 4^{ème} contrat dit « *State and resilience building* » sur la période 2023-2025. Il s'élève à 40 M EUR et se compose de 3 tranches annuelles de 12 M EUR et d'un financement complémentaire de 4 M EUR. L'objectif est de soutenir le gouvernement dans ses efforts pour consolider



une société pacifique, inclusive et démocratique, tout en promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes. En particulier, il vise à soutenir des réformes déjà initiées par le gouvernement depuis 2017 et comprend notamment la mise en œuvre des engagements du Livre blanc de recommandations de la Commission pour la vérité (TRCC), l'expansion des programmes de protection sociale, l'amélioration de la gestion des finances publiques et la gestion des migrations.

Mali

Protocole d'accord avec la Russie pour la construction d'une raffinerie d'or

Les autorités maliennes ont [signé](#) un protocole d'accord d'une durée de 4 ans avec la Russie pour la construction d'une raffinerie d'or d'une capacité de 200 tonnes par an, rapporte Reuters citant une allocution télévisée du ministre de l'Economie et des Finances. Si ce projet aboutissait, la raffinerie serait la plus grande d'Afrique de l'Ouest selon cette communication. Pour rappel, le Mali s'est engagé, dans le même sens, dans une révision de son code minier exigeant notamment une participation nationale minimum aux projets miniers afin de favoriser la contribution du secteur à l'économie locale. En effet, alors que le Mali est le [2^{ème} producteur](#) d'or d'Afrique de l'Ouest et [3^{ème}](#) d'Afrique subsaharienne, derrière le Ghana et l'Afrique du Sud, la majorité de sa production est transformée à l'étranger, en particulier en Suisse, au Canada et en Chine.

Mauritanie

Une commission économique mixte avec l'Espagne

Le 22 novembre, a été annoncée la création d'une commission mixte destinée à la coopération économique entre la Mauritanie et

les Iles Canaries. Se composant d'une trentaine d'entreprises canariennes et de plusieurs entreprises mauritaniennes et soutenue par leurs Chambre de commerce respectives, cette commission a pour objectif d'établir un cadre de confiance entre les entreprises espagnoles basées aux Iles Canaries et les entreprises mauritaniennes. A cette occasion, il a été souligné que la Mauritanie est le [principal partenaire des Iles Canaries en Afrique](#) et qu'en 2023, 8 000 mauritaniens disposaient d'un permis de séjours aux Canaries et 60 000 mauritaniens ont transité par l'archipel entre janvier et octobre, ce qui appelle l'approfondissement de ces relations par des projets communs encore insuffisamment développés.

La conférence MSGBC Oil, Gas & Power acte le lancement du projet Energy Service Zone

Alors que la Mauritanie deviendra courant 2024 un pays producteur de gaz, la conférence MSGBC sur les hydrocarbures s'est tenue à Nouakchott les 21 et 22 novembre. A cette occasion, la société d'ingénierie EPCM a annoncé le [lancement du projet Energy Service Zone Nouakchott](#), visant à fournir des environnement favorable aux acteurs du secteur des hydrocarbures en Mauritanie et à attirer les investissements directs étrangers vers ce secteur. En particulier, le directeur de l'exploration de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) a témoigné de sa forte volonté de poursuivre l'exploration du bassin offshore du pays. Cette édition 2023 s'est illustrée également par la place prépondérante accordée à l'hydrogène vert. L'entreprise australienne CWP a ainsi partagé ses avancées sur le projet de production d'hydrogène vert AMAN (investissement estimé à 40 Mds USD). La Mauritanie concentre plusieurs [projets d'investissements](#) dans ce secteur, notamment du groupe émirati *Masdar*, du français *Total Eren* et Chariot, de l'allemand *Conjuncta* et de l'égyptien *Infinity Power*.



Niger

Inflation à +7,3% en g.a en octobre 2023

Selon [l'Institut](#) national de la statistique du Niger (INS), le taux d'inflation au Niger s'est établi à +7,3% en glissement annuel (g.a) en octobre 2023, contre +7,8% en g.a en septembre. Ce niveau d'inflation est imputable principalement à la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+11,1% en g.a) ainsi que de la catégorie "logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+10,5% en g.a), reflétant en particulier la hausse du prix de l'électricité, du gaz et autres combustibles (+17% en g.a.). A noter toutefois que seuls les prix du secteur de l'enseignement et des communications sont restés quasiment stables.

Rejet de la demande de sursis d'exécution des sanctions de la CEDEAO par la Cour de justice de l'UEMOA

Dans une ordonnance du 16 novembre, la Cour de justice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a [examiné la demande](#) de sursis d'exécution des sanctions adoptées par la Conférence des chefs d'Etat et gouvernement de la CEDEAO le 30 juillet. Portée par l'Agence judiciaire de l'Etat du Niger et plusieurs organisations nigériennes (notamment la NIGELEC, la Chambre de commerce et d'industrie du Niger et la Chambre d'agriculture), cette demande a été justifiée par l'urgence sociale induite par les sanctions et le caractère irréversible de leurs répercussions pour la fragile économie nigérienne. Ces motifs ont été rejetés par la Cour de justice de l'UEMOA qui considère notamment que le caractère irréversible des dommages n'est pas recevable dans la mesure où il appartient aux autorités requérantes de rétablir l'ordre constitutionnel qui permettrait la levée des sanctions. Un [autre recours](#) avait été déposé devant la Cour de Justice de la CEDEAO

et a été examiné le 21 novembre. Si les autorités requérantes ont présenté les mêmes motifs, les avocats de la CEDEAO ont plaidé l'irrecevabilité de la demande formulée par des autorités issues d'un coup d'Etat. L'affaire est mise en délibéré au 7 décembre 2023.

Sénégal

Lancement de la phase II du Fonds d'autonomisation économique des femmes « We ! Fund »

Le Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS) [a lancé](#), le 20 novembre, la phase 2 du Fonds d'autonomisation des femmes « We ! Fund 2 » doté d'une enveloppe de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR). *We ! Fund* est un fonds de capital investissement sénégalais dédié aux projets et entreprises présentant un impact positif sur l'autonomisation économique des femmes. Créé et structuré par le FONSIS, en partenariat avec les Nations unies (via le Fonds d'équipement des Nations unies, UNCDF), le fonds, dans sa phase pilote d'un montant de 1 Md FCFA (1,5 M EUR), a permis de financer 4 PME, dont 3 dirigées par des femmes à travers des prises de participations minoritaires. Selon le communiqué, les sommes investies ont permis (i) d'avoir un effet de levier important, chaque franc investi permettant de lever 2 francs du secteur privé, mais également (ii) la création ou le maintien de 309 emplois directs, dont 194 emplois féminins.

Proparco octroie une ligne de garantie de portefeuille à la Société générale en faveur des PME

Le 17 novembre, Proparco [a annoncé](#) l'octroi d'une garantie de portefeuille à la filiale sénégalaise du groupe Société générale. Cette garantie s'inscrit dans le cadre du programme de partage de risques ARIZ du groupe Agence française de développement (AFD), qui vise à « améliorer l'accès au financement des très petites, petites et moyennes entreprises



locales, souvent en incapacité de fournir des sûretés réelles répondant aux exigences des institutions financières ». L'accord de garantie, signé en présence de l'Ambassadrice de France au Sénégal, permettra de couvrir à hauteur de 50% un portefeuille de prêts aux PME sénégalaises. Avec la Société générale Sénégal comme première banque partenaire, le dispositif ARIZ a permis de soutenir dans le pays, depuis 2005, 454 entreprises notamment dans les secteurs du commerce, des transports et de l'agriculture.

Togo

24,4 M EUR de la JICA dans le projet de contournement routier de Sokodé

La *Japan International Cooperation Agency* (JICA), l'agence de coopération Japonaise [va injecter](#) 16 Mds FCFA (24,4 M EUR), sous forme de don, pour le projet de construction de la voie de contournement de la ville de Sokodé (340 km au nord de Lomé). Un accord a été conclu à cette fin avec le gouvernement togolais le 17 novembre. Ce financement permettra le démarrage des travaux, après les études techniques détaillées récemment achevées. Les travaux devraient s'achever d'ici la fin du premier trimestre 2024. Dans le détail, le projet prévoit la construction d'une nouvelle route de 12 kilomètres comprenant deux voies de circulation ainsi que d'un système de drainage

des eaux. L'objectif est d'améliorer la fluidité de la circulation de la route nationale 17, qui traverse le centre de l'agglomération. Selon l'ambassadeur du Japon au Togo, ce montant est le plus important engagé à ce jour dans le cadre de cette coopération bilatérale.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar, Lomé et Niamey, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)